LIENS, nouvelle série :

Revue francophone internationale – N°10 / Juillet 2026/Volume 2

Faculté des Sciences et Technologies de l'Éducation et de la Formation – **FASTEF/UCAD**

ISSN: 2772-2392 / E-ISSN : 3125-1757 - Journal DOI: 10.61585/pud-liens



LIENS, *nouvelle série :*
Revue francophone internationale
-- N°10---Volume 2
Faculté des Sciences et Technologies de

L'Éducation et de la Formation





©

DAKAR, JUILLET 2026

ISSN: 2772-2392/E-ISSN: 3125-1757

SITE : https://liens.ucad.sn

Copyright © 2026
Faculté des Sciences et Technologies de l'Éducation et de la Formation
ISSN : 2772-2392/E-ISSN : 3125-1757
Dakar-Sénégal
revue.liens@ucad.edu.sn



©
Dakar – Juillet 2026
ISSN : 2772-2392/E-ISSN : 3125-1757
revue.liens@ucad.edu.sn

Comité de direction

Directeur de publication
Mamadou DRAMÉ
Directeur de la revue
Assane TOURÉ
Directrice adjointe et rédactrice en chef
Ndèye Astou GUEYE

Comité de rédaction

Rédactrice en chef
Ndèye Astou GUEYE,
Rédacteur en chef adjoint
Bara NDIAYE
Responsable numérique
Abdoulaye THIOUNE
Assistante de rédaction
Seynabou GUEYE

Comité scientifique

ALTET Marguerite, Professeur en sciences de l'éducation (Université de Nantes, France) ; BATIONO Jean Claude, Professeur en didactique des langues et de la littérature, (Université de Koudougou, Burkina Faso) ; BIAYE Mamadi, Professeur en physique nucléaire, (UCAD, Sénégal) ; CHABCHOUB Ahmed, Professeur en sciences de l'éducation (Université de Bordeaux) ; CHARLIER Jean Emile, Professeur (Université Catholique de Louvain) ; CUQ Jean Pierre, Professeur en didactique du français (Université de Nice Sophia Antipolis) ; DAVIN CHNANE Fatima, Professeur en didactique du français (Aix-Marseille Université, France) ; DE KETELE Jean-Marie, Professeur (UCL, Belgique) ; DIAGNE Souleymane Bachir, Professeur en philosophie (UCAD, Sénégal), (Université de Columbia) ; DIOP Amadou Sarr, Maître de conférences en sociologie, (UCAD, Sénégal) ; DIOP El Hadji Ibrahima, Professeur en littérature allemande moderne - Études allemandes, (UCAD, Sénégal) ; DIOP Papa Mamour, Maître de conférences en Sciences de l'éducation ; didactique de la langue et de la littérature (Espagnol) (UCAD, Sénégal) ; DRAME Mamadou, Professeur Titulaire en sciences du langage, (UCAD, Sénégal) ; FADIGA Kanvaly, Professeur en Sciences de l'Éducation, (ENS, Côte d'Ivoire) ; FALL Moussa, Maître de Conférences en Linguistique française-Didactique, (FLSH-UCAD) ; FAYE Valy, Maître de conférences en Histoire contemporaine, (UCAD, Sénégal) ; GIORDAN André, Professeur en didactique et épistémologie des sciences (Université de Genève, Suisse) ; GUEYE Babacar, Professeur en Didactique de la Biologie (UCAD, Sénégal) ; IBARA Yvon-Pierre Ndongo, Professeur en linguistique et langue anglaise (Université Marien N'Gouabi République du Congo) ; KANE Ibrahima, Maître de conférences en écophysiologie végétale, (UCAD, Sénégal) ; LEGENDRE Marie-Françoise, Professeur des sciences de l'éducation (Université de LAVAL, Québec) ; MBOW Fallou, Professeur en sciences du langage (UCAD, Sénégal) ; MILED Mohamed, Professeur en Sciences de l'éducation, SOKHNA Moustapha , Professeur Titulaire en Didactique, Mathématiques (FASTEF-UCAD) ; SY Harouna, Professeur Titulaire en sociologie de l'éducation (FASTEF-UCAD).

Comité de lecture

ADICK Christel, Professeur en sciences de l'éducation (Université Johannes Gutenberg Mainz, Allemagne) ; BARRY Oumar Maître de conférences en Psychologie générale (FLSH-UCAD) ; BOULINGUI Jean-Eude, Maître de Conférences, Sciences de la Vie et de la Terre (E.N.S.- Libreville) ; BOYE Mouhamadou Sembène Maître de conférences en chimie (FASTEF-UCAD) ; COLY Augustin, Maître de Conférences, Littérature comparée, (FLSH - UCAD) ; DAVID Mélanie, Professeur en sciences de l'éducation (Université Paris 8, France) ;DIALLO Souleymane, Maître de conférences en Sociologie de l'éducation (INSEPS- UCAD) ; DIENG Maguette, Maître de conférences en littérature espagnole (FASTEF-UCAD) ; GUEYE Séga, Maître de conférences en physique (FASTEF-UCAD) ; GUEYES TROH Léontine, Maître de conférences, Littérature générale et comparée (Université Felix Houphouët Boigny-ABIDJAN) ; KABORE Bernard, Professeur Titulaire, Sociolinguistique (Université Joseph Ki-Zerbo) ; KANE Ibrahima, Maître de conférences, P.V. : Eco-Physiologie végétale , (FASTEF-UCAD) ; MBAYE Djibril, Maître de Conférences, Littératures et Civilisations hispano-américaines et afro-hispaniques (FLSH-UCAD) ; MBAYE Cheikh Amadou Kabir, Maître de conférences, Littérature africaine orale (FASTEF-UCAD) ; NASSALANG Jean- Denis, Maître de conférences, Littérature française (FASTEF-UCAD) ; NDIAYE Ameth, Maître de Conférences, Géométrie, Mathématiques (FASTEF-UCAD) ; NGOM Mamadou Abdou Babou, Maître de Conférences, Littérature de l'Afrique anglophone, Anglais, (FLSH-UCAD) ; PAMBOU Jean Aimé, Maître de conférences en sociolinguistique et français langue étrangère, (E.N.S, Gabon) ; SECK Cheikh, Maître de conférences, Analyse, Mathématiques (FASTEF-UCAD) ; SOW Amadou, Maître de conférences, Littérature africaine orale (FASTEF-UCAD) ; SY Kalidou Seydou, Maître de conférences en sciences du langage (UFR LHS-UGB) ; SYLLA Fagueye Ndiaye, Maître de Conférences, Analyse numérique, Mathématiques (FASTEF-UCAD) ; THIAM Ousseynou, Maître de conférences, Sciences de l'éducation ; (FASTEF-UCAD) ; TIEMTORE Zakaria, Maître de conférences, Sciences de l'éducation : Technologies de l'éducation – Politiques éducatives, (ENS-UNZ) ; TIMERA Mamadou BOUNA, Professeur Titulaire en didactique de la géographie (UCAD, Sénégal) ; YORO Souleymane, Maître de conférences, Littérature africaine orale (FASTEF-UCAD).

Sommaire

Éditorial
……..……..……..…..9-11
Ndèye Astou GUEYE, Rédactrice en Chef…..……..……..……..…… ..…9-11

I.SCIENCES DE L'ÉDUCATION… ……..……..... ….12

ARCHITECTURE, MUSIQUE ET LINOGRAVURE : ATELIERS ARTISTIQUES ET ACTIVATION LANGAGIÈRE DANS L'ENSEIGNEMENT DE L'ALLEMAND AU SÉNÉGAL ……..…...13-33
Jörg Martin HARTMANN……..…..… 13-33

FORMATION DUALE ET INSERTION PROFESSIONNELLE : PERCEPTIONS CROISÉES DES ACTEURS……. 34-48
Sileymane SALL[a], Sylvain Luc AGBANGLANON[b]……..……. 34-48

INGÉNIERIE DE L'HUMANITUDE : UNE RÉPONSE À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE MASSE PAR LA MÉTHODE PREHRENPEC……... 49-65
Justin Masandi Kisuku LEZ ……..……..……49-65

IMPACT DE LA MENACE TERRORISTE SUR LE CLIMAT SCOLAIRE AU MALI : LE CAS DE L'INSTITUT DE FORMATION DE MAÎTRES DE NIONO…… 66-77
Natié COULIBALY[a], Bakary DEMBÉLÉ[b] , Mamadou KEITA[c]……..…..….. 66-77

LES ÉCOLES FRANCO-ARABES (EFA) AU SÉNÉGAL NAISSANCE ET DÉFIS DE RENDEMENTS……..…… 78-98
Cheikh SAMB[a] , Mouhamadou Fadil KANE[b]……..……..……..….. 78-98

PERCEPTIONS POSITIVES, USAGES LIMITÉS : LE PARADOXE DE L'INTÉGRATION NUMÉRIQUE DANS LES ÉTABLISSEMENTS PILOTES DE L'ACADÉMIE DE TAMBACOUNDA……..……. 99-113
Amath FALL……..……..….. 99-113

II- DISCIPLINES FONDAMENTALES ……..114

URBANITÉ LANGAGIÈRE, PRATIQUES DES « LOCUTEURS AUX IDENTITÉS HYBRIDES » ET LANGUES VERNACULAIRES À DAKAR : QUEL AVENIR POUR LE DIOLA ? ……..…….....115-129
Jean Sibadioumeg DIATTA ……..……..115-129

DU GREC À L'ARABE : TRADUCTION, TRANSFORMATION ET RECONTRUCTION DE LA LOGIQUE ARISTOTÉLICIENNE……..……..... 130-148
Alioune SECK……..…..... 130-148

MÉCANISMES D'INTÉGRATION DES EMPRUNTS NOMINAUX DU MOORÉ AU FRANÇAIS……. 149-165
Yacouba KOURAOGO ……...…….149-165

DÉCRYPTAGE SÉMIOTIQUE DES CHANSONS *VODUN SAKPATA* ET *NESUXWÉ* AU BÉNIN : ENTRE DISCOURS ENGAGEANTS ET ÉDUCATION À LA DISCIPLINE
Marcellin Médétonhan LOUGBEGNON[a], Laurent ATCHIKPA[b]……..….. … 166- 179

« SENGHOR ET CÉSAIRE : LES CONTROVERSES D'UNE POÉSIE DE LA SUBVERSION » …….……...180-196
Thierno Arouna NIANG……..………….180-196

MÉMOIRE, IDENTITÉ ET ÉCRITURE DANS LES ROMANS DE LA MIGRITUDE : DE LA SOUVENANCE À L'ANCRAGE TERRITORIAL ……..……197-213
Landa YIRADIANG…….……197-213

EFFET DE LA VARIABILITÉ CLIMATIQUE SUR LA PRODUCTION DE L'ARACHIDE AU SÉNÉGAL : CAS DU DÉPARTEMENT DE LOUGA…….… 214-231
Sadibou SOW[a] ,Serigne Modou SARR[b] ,Awa BA[c] , Ibrahima SEYE[d]…..…… 214-231

ANALYSE DE LA GOUVERNANCE DU CLUB DE FOOTBALL PROFESSIONNEL CANON SPORTIF DE YAOUNDÉ SAISON SPORTIVE 2023-2024……... 232-249
Modeste Ghislain ONOMO ONOMO[a] , Rodrigue MENYE MPELE[b]..... 232-249

LISTE DES AUTEURS DU *LIENS 10- Volume 2* ……..…..250

Éditorial

Volume 2

Ndèye Astou GUEYE, Rédactrice en Chef

Ce numéro 10, Juillet 2026, de la revue *Liens, nouvelle série : revue francophone internationale* témoigne du dynamisme des chercheurs et enseignants-chercheurs. Les productions scientifiques sont tellement importantes qu'elles sont reparties en deux volumes, lesquelles productions sont inédites et, sans conteste, de qualité.

Le volume deux (2) est composé de quatorze articles (14) articles. Les uns sont du domaine des sciences de l'éducation et les autres relèvent des disciplines fondamentales. C'est ainsi qu'en ce qui concerne la première catégorie, c'est Jörg Martin HARTMANN qui ouvre l'éditorial de ce volume avec une production scientifique qui porte sur un dispositif d'ateliers artistiques intégré à l'enseignement de l'allemand langue étrangère dans deux établissements secondaires Sénégalais.

Sileymane SALL et Sylvain Luc AGBANGLANON traitent de la perception des acteurs sur la formation duale, en ce qui concerne sa capacité à favoriser l'insertion. L'étude est conduite au centre sectoriel de formation professionnelle en foresterie de Bounkiling.

Justin Masandi Kisuku LEZ nous emmène en RDC (République Démocratique du Congo) avec une étude qui analyse la pertinence du « projet d'humanitude » face aux défis de l'Enseignement Supérieur de masse en République Démocratique du Congo (RDC). La recherche s'appuie sur la méthode PREHRENPEC et le modèle d'évaluation-soutien DIDIMAL.

Quant à Natié COULIBALY, Bakary DEMBÉLÉ et Mamadou KEITA, ils réfléchissent sur l'impact croissant de l'insécurité liée aux menaces terroristes sur le système éducatif Malien, en particulier sur le climat scolaire. L'objectif général est d'évaluer les effets de cette insécurité sur les relations interpersonnelles, la continuité pédagogique et le bien-être des acteurs scolaires à l'Institut de Formation de Maîtres (IFM) de Niono (Mali).

Cheikh SAMB et Mouhamadou Fadil KANE nous font revenir au Sénégal. Leur étude se propose d'examiner le programme d'enseignement de la langue arabe au sein des établissements franco-arabes au Sénégal.

Amath FALL clôt cette partie relevant des Sciences de l'éducation. Son article analyse le paradoxe de l'intégration numérique dans les pratiques d'enseignement-apprentissage de l'Académie de Tambacounda.

Pour ce qui est des disciplines fondamentales, nous avons cet article de Jean Sibadioumeg DIATTA. Il traite de la question de la vernacularisation du diola à Dakar. Au travers d'une immersion en milieu familial, il a montré que l'urbanité linguistique influence les pratiques des locuteurs aux identités hybrides.

Alioune SECK lui emboite le pas avec une production scientifique qui examine le rôle décisif du mouvement de traduction dans la transformation de la logique et de la pensée philosophique de l'Antiquité tardive au monde islamique médiéval.

Yacouba KOURAOGO nous fait voyager au Burkina Faso. Son article s'intéresse aux emprunts nominaux du *mooré* au français dans une perspective lexicologique qui considère l'emprunt comme un procédé de création lexical à travers le contact de langues et de cultures

Sur la même lancée, Marcellin Médétonhan LOUGBEGNON et Laurent ATCHIKPA examinent les particularités discursives et sémiologiques des *vodun sakpata* et *nɛsuxwé* au Bénin en se fondant sur les corpus de chanson. Les corpus de chanson sont mobilisés auprès des fidèles et dignitaires des *vodun sakpata* et *nɛsuxwé* dans les communes de Savalou et de Dassa-Zoumé au Bénin.

Thierno Arouna NIANG fait une étude diachronique adossée à une comparaison binaire en guise de contribution épistémologique à l'inépuisable critique littéraire des productions africaines qui élucide plus clairement les controverses de la poésie subversive à la fois Senghorienne et Césairienne.

Landa YIRADIANG examine comment les écrivains de la Migritude, évoluant souvent hors du continent Africain, mobilisent la mémoire et l'écriture comme outils de résistance contre les discours hégémoniques occidentaux et la crise identitaire liée à l'exil.

Dans un tout autre cadre, Sadibou SOW, Serigne Modou SARR, Awa BA et Ibrahima SEYE traitent de l'effet du changement climatique sur la production de l'arachide au Senegal : le cas du département de Louga.

Modeste Ghislain ONOMO ONOMO et Rodrigue MENYE MPELE de clore cet éditorial du volume 2 avec leur article qui analyse la gouvernance du club de football professionnel Canon Sportif de Yaoundé, saison sportive 2023-2024.

Bonne lecture !

II. DISCIPLINES FONDAMENTALES

MÉCANISMES D'INTÉGRATION DES EMPRUNTS NOMINAUX DU *MOORÉ* AU FRANÇAIS

Yacouba KOURAOGO
Département des Sciences du Langage
Université Joseph Ki-Zerbo
Burkina Faso
yacouba.kouraogo@ujkz.bf

Résumé

Cette recherche s'intéresse aux emprunts nominaux du mooré au français dans une perspective lexicologique qui considère l'emprunt comme un procédé de création lexical par le biais du contact de langues et de cultures. L'analyse part d'un corpus de quatre-cent-sept (407) emprunts nominaux collectés auprès des locuteurs du mooré pour mettre en évidence les processus phonologiques et morphologiques qui s'appliquent à eux. En tant que mots étrangers, les emprunts du mooré au français sont soumis aux mécanismes de substitutions de phonèmes, de modifications syllabiques et de changements morphologiques pour être intégrés dans le système lexical de la langue.

Mots-clés : emprunt, français, mécanisme, mooré, xénolexique.

Abstract: This study examines nominal borrowings from Mooré into French from a lexicological perspective that views borrowing as a process of lexical creation arising from language and cultural contact. The analysis is based on a corpus of 407 nominal borrowings collected from Mooré speakers, with the aim of identifying the phonological and morphological processes affecting them. As foreign elements, these borrowings undergo phoneme substitution, syllabic modification, and morphological changes in order to be integrated into the lexical system of the language.

Keywords: Borrowing, French, mechanism, Moore, Xenolexis.

Introduction

Le lexique, entendu comme l'ensemble des unités lexicales d'une langue, se manifestant par son caractère virtuel, dynamique est en perpétuelle évolution (J. Picoche, 1977 ; A. Polguère, 2008). Cette dynamique s'explique par l'interaction de plusieurs sous-ensembles constitutifs de la lexicogenèse (N. Tournier & J. Tournier, 2009). On distingue ainsi le lexique réel, constitué des unités effectivement attestées et stabilisées dans l'usage ; le lexique potentiel, regroupant des formes possibles, compréhensibles mais peu actualisées ; le non-lexique, composé d'unités non conformes aux règles en vigueur à un moment donné et le xénolexique, c'est-à-dire l'ensemble des lexiques des autres langues susceptibles d'alimenter une langue donnée.

Les interactions entre ces ensembles assurent, en synchronie, le renouvellement du lexique sous l'effet de facteurs socioculturels et psychologiques des locuteurs (G. Matoré, 1953). Parmi ces facteurs, le contact de langues et de cultures joue un rôle déterminant, en particulier par le biais du phénomène de l'emprunt. Ce dernier désigne le transfert d'une unité lexicale d'une langue-source vers une langue-cible où elle acquiert une certaine fréquence d'usage, une disponibilité pour les locuteurs et une compréhension partagée (A. Keita, 1997). Ce processus s'accompagne le plus souvent d'une adaptation aux structures phonologiques, morphologiques et sémantico-référentielles de la langue-cible. En tant que résultat du contact linguistique et culturel, l'emprunt répond soit à l'influence de la langue-source, soit à un besoin de nomination de réalités nouvelles (L. Drapeau, 1980 ; G.R.C. Gombe-Apondza, 2013). Il constitue donc un vecteur d'enrichissement lexical en contribuant à l'expansion du stock lexical de la langue-cible.

Partant de là, la présente étude s'intéresse aux emprunts nominaux du mooré au français. En effet, le constat est que le mooré a fait l'objet de descriptions approfondies allant de la phonologie à la syntaxe. Cependant, la question spécifique des emprunts, notamment ceux en provenance du français, demeure non explorée, d'où la nécessité de s'y intéresser. Pour ce faire, les questions auxquelles nous cherchons à répondre sont les suivantes : quels sont les mécanismes phonologiques d'intégration des emprunts nominaux du mooré au français ? quels sont les mécanismes morphologiques d'intégration de ces emprunts ? Les objectifs de recherche se déclinent, dès lors, comme suit : décrire les mécanismes phonologiques d'intégration des emprunts nominaux du mooré au français ; décrire les mécanismes morphologiques d'intégration de ces emprunts.

Dans les sections qui suivent, nous présenterons successivement le cadre méthodologique de l'étude, puis les mécanismes phonologiques d'intégration des emprunts nominaux du mooré au français et, enfin, les mécanismes morphologiques d'intégration de ces emprunts.

1. Cadre méthodologique

Les données ayant servi aux analyses ont été collectées en deux phases. La première phase est purement documentaire. Elle a consisté à recenser les mots du français attestés dans le *Dictionnaire orthographique du mooré* (N. Nikiéma & J. Kinda, 1997). Notons que dans ce dictionnaire de 25.000 entrées sont attestés de plusieurs emprunts indiqués par le symbole (<) qui précise la langue-source. Ceux en provenance du français ont été identifiés pour constituer le corpus de base de notre étude.

La seconde phase de la collecte des données a été une enquête de terrain menée auprès des locuteurs du mooré. Cette phase a consisté à vérifier l'adaptation phonologique, morphologique et sémantico-référentielle des noms recensés dans le dictionnaire ainsi que leur disponibilité et leur dispersion géographique. Après cette étape, 407 mots, uniquement des noms, ont été retenus pour constituer le corpus d'analyse. Il s'agit des noms qui ont satisfait aux critères de disponibilité, de compréhension, de dispersion géographique et d'adaptation par les locuteurs.

Pour mener à bien nos analyses, nous avons inscrit ce travail dans le cadre de la lexicologie descriptive, précisément dans le cadre de la morpholexicologie définie par N. Tournier & J. Tournier (2009) comme étant l'étude des mécanismes de création des mots dans une langue.

2. Les mécanismes d'intégration phonologique des emprunts en mooré

Le mooré et le français disposent chacun d'un système phonologique qui lui est spécifique. Ainsi, les mots empruntés aux français subissent une adaptation phonologique en mooré pour être intégrés dans son système lexical. Les mécanismes d'intégration des emprunts au plan phonologique sont la substitution de phonèmes, les modifications syllabiques et l'adaptation tonale.

2.1. La substitution de phonèmes

La substitution de phonèmes en tant que mécanisme important d'intégration des emprunts du mooré au français concerne aussi bien les voyelles que les consonnes. Précisions qu'au plan phonologique, le mooré possède un système de neuf voyelles orales brèves.

Ces voyelles sont les suivantes :

Tableau nº1 : les phonèmes vocaliques oraux brefs du mooré

		Antérieures	Centrales	Postérieures
Haut	Fermé	I		u
	Ouvert	ɪ		ʊ
Moyen	Fermé	E		o
	Ouvert	ɛ		ɔ
Bas			a	

Source : ***N. Nikiéma (1980 : 55)***

La nasalité vocalique et la longueur vocalique sont pertinentes en mooré. Toutefois, les voyelles orales brèves sont affectées par les phénomènes de nasalisation et d'allongement. Elles se nasalisent automatiquement lorsqu'elles sont réalisées après une consonne nasale. Toutefois, les phonèmes /e/ et /o/ font exception à cette règle, car les sons nasals [ẽ] et [õ] ne sont pas attestés en mooré. Ces phonèmes se réalisent longs dans un contexte CV +-C, contexte dans lequel -C appartient à un marqueur de classe lexical.

Quant au système consonantique du mooré, il est constitué de dix-huit phonèmes qui se présentent comme suit :

Tableau nº2 : les phonèmes consonantiques du mooré

	Labiales	**Dentales**	**Alvéolaires**	**Palatales**	**Vélaires**	**Glottales**
Occlusives	p b		t d		k g	ʔ
Nasales	m		n			
Fricatives		f v	s z			H
Liquides			l r			
Semi-voyelles				j	w	

Source : N. NIkiéma (1980 : 49)

Dans le processus d'emprunt, les voyelles du français qui ont un correspondant direct en mooré sont prononcées telles quelles. Néanmoins, il y a des cas d'exception liés à la différence phonotactique des deux langues. La voyelle postérieure arrondie /o/ s'ouvre en français standard dans une syllabe fermée pour être prononcée [ɔ]. Dans l'emprunt en mooré, cette voyelle est maintenue et prononcée [o].

(1) a. kólɛ́:sè < kɔlɛʒ 'collège'
b. kílótè < kylɔt 'culotte'
c. vótè < vɔt 'vote'

L'ouverture de la voyelle /o/ n'est observable dans l'emprunt que dans un contexte où cette voyelle est suivie de la consonne vibrante /r/ en mooré.

(2) a. tɔ́rsè < tɔʁʃ 'torche'
b. pɔ́:rè < pɔʁ 'port'
c. éskɔ́:rè < skɔʁ 'score'

Par contre, les phonèmes vocaliques du français non attestés en mooré sont substitués par des phonèmes qui y sont attestés. Ces cas de substitution concernent les voyelles antérieures arrondies /y, ø, œ/ qui sont des phonèmes en français, langue-source, mais ne le sont pas en mooré, langue-cible. Eu égard à cela, les voyelles antérieures arrondies que l'on rencontre en mooré résultent d'un phénomène de fusion de deux phonèmes : la voyelle [y] résulte de la fusion des phonèmes /i/ et /u/ ; la voyelle [ø] résulte de la fusion des phonèmes /e/ et /o/ et la voyelle [œ] résulte de la fusion des phonèmes /ɛ/ et /ɔ/. Ces fusions se font lorsque ces phonèmes se suivent dans une syllabe telle qu'illustrer en (3a), (3b) et (3c).

(3) a. /ràvíúkù/ > [ràvýkù] 'morceau de bois'
b. /péósgò/ > [pósgò] 'mouton'
c. /bɛ́ɔ́:gá/ > [bœ́:gá] 'souche'

Dans les emprunts, ces voyelles arrondies du français sont remplacées par leurs correspondantes non arrondies, respectivement [i, e, ɛ], comme suit :

- au cas où l'emprunt comporte originellement la voyelle [y], cette voyelle est substituée par la voyelle [i] en mooré.

(4) a. línɛ̃́tà < lynɛt 'lunette'
b. mĩ́zíkì < myzik 'musique'
c. mĩ́nĩ́tì < minyt 'minute'

- si l'emprunt comporte originellement la voyelle [ø], cette dernière est substituée par la voyelle [e] en mooré.

(5) a. kúvrfé < kuvʁfø 'couvre-feu'
b. létnã < ljøtnɑ̃ 'lieutenant'
c. lèvjé < ləvjø 'papa'

- si l'emprunt comporte originellement la voyelle [œ], cette voyelle est substituée par la voyelle [ɛ] en mooré.

(6) a. mɔ̃́ntɛ́:rè < mɔtœʁ 'moto'
b. tájɛ́:rè < tajœʁ 'tailleur'
d. bɛ́:rè < bœʁ 'beurre'

De même, comme nous l'avons précisé plus haut en 3.1., à l'exception des phonèmes d'aperture moyenne /e/ et /o/ qui n'ont pas de correspondants nasals en mooré, les phonèmes vocaliques de la langue se nasalisent automatiquement après une consonne nasale. Dans les emprunts, la voyelle [e] est systématiquement remplacé par la voyelle [ĩ] suite à sa nasalisation.

(7) a. mĩ́kánĩ́sɛ̃́ < mekanisjɛ̃ 'mécanicien'
b. sínĩ́mɑ́ < sinema 'cinéma'

La voyelle centrale /ə/ est identifiée comme un phonème en français (Builles, 1998 : 11). En mooré, cette voyelle n'est pas un phonème. Ainsi, dans l'emprunt, elle est remplacée par la voyelle antérieure [e] lorsqu'elle est attestée dans la première syllabe du mot.

(8) a. r**é**tà:rè < ʁətaʁ 'retard'
b. s**é**kértɛ́:rè< səkʁetɛʁ 'secrétaire'
c. s**é**mɛ̃́ndè < səmɛn 'semaine'
d. s**é**mĩ́:sì <ʃəmiz 'chemise'

Par ailleurs, en ce qui concerne la substitution des consonnes dans les emprunts, il convient de noter que les consonnes du français qui ont un correspondant direct en mooré sont prononcées telles quelles. Par contre, les phonèmes du français qui ne sont pas attestés en mooré sont remplacés par d'autres phonèmes. Ainsi, les consonnes prépalatales /ʃ/ et /ʒ/, qui ne sont pas attestées en mooré, sont remplacées par des phonèmes proches. La consonne prépalatale sourde /ʃ/ est remplacée dans l'emprunt par la consonne fricative alvéolaire sourde /s/. Cette substitution s'effectue dans tous les contextes où /ʃ/ est utilisée.

(9) a. sú < ʃu 'chou'
b. sósɛ́tè < ʃosɛt 'chaussette'
c. sá:sè < saʃɛ 'sachet'
d. tɔ́rsè < tɔʁʃ 'torche'
e. fúrsɛ́tè < fuʁʃɛt 'fourchette'

Quant à la consonne prépalatale sonore /ʒ/, elle est remplacée dans l'emprunt par la consonne fricative alvéolaire sonore /z/ à l'initiale ou en médiane de mots.

(10) a. zípú < ʒyp 'jupe'
b. zɑ́́dármɑ́ < ʒɑ̃daʁm 'gendarme'
c. tɑ́́zélό < tɑ̃ʒelo 'tangelo'

Cependant, si la consonne /ʒ/ est en fin de mots en français, elle est remplacée dans l'emprunt par la frication alvéolaire sourde /s/.

(11) a. kólɛ́:sè < kɔlɛʒ ‘collège’
b. órɑ̃́:sè < oʁɑ̃ʒ ‘orange (fruit)’
c. sóvá:sè < sovaʒ ‘sauvage’

En outre, la consonne vibrante uvulaire /ʁ/ qui n’est pas attestée en mooré est remplacée systématiquement dans les emprunts par la vibrante alvéolaire /r/. Il convient de signaler que la vibrante uvulaire /ʁ/ du français standard n’est pas attestée en français parlé au Burkina Faso. Celle-ci est réalisée à travers sa variante alvéolaire [r]. De ce fait, la substitution de /ʁ/ par /r/ en mooré n’est opérationnelle que si l’on considère le français standard comme variété de référence.

(12) a. fú:rì < fuʁ ‘four’
b. kú:rɑ̃́ < kuʁɑ̃ ‘courant’
c. bárá:sè < baʁaʒ ‘barrage’

Le mooré n’admettant pas la succession de deux consonnes alvéolaires dans le même mot, cette contrainte phonotactique est exigée dans les emprunts lorsque l’une des consonnes est /ʁ/ prononcée [r] en français parlé au Burkina Faso. Dans un tel cas, il se produit un phénomène de dissimilation sur le point d’articulation et la consonne /ʁ/ est remplacée par la consonne **vélaire /g/.**

(13) a. gúvɛ́gnɔ́mɑ̃́ < guvɛʁnəmɑ̃ ‘gouvernement’
b. zágdɛ̃́ < ʒaʁdɛ̃ ‘jardin’
c. kágtɔ̃́ < kaʁtɔ̃ ‘carton’

2.2. Les modifications syllabiques

Les études phonologiques du mooré y ont relevé trois types de structures syllabiques des radicaux que CV, CVC et CV_iV_j (N. Nikiéma, 1980 ; J. Kinda, 1983 ; R. Kaboré, 1985 ; E. Nikiéma, 2000). Les modifications syllabiques répondent aux exigences phonotactiques du mooré qui n’admet pas la succession de certains segments dans le même mot ou dans la même syllabe. Les modifications syllabiques observables dans les emprunts sont la métathèse, la prothèse, l’épenthèse, l’épithèse, l’aphérèse, la diphtongaison, la monophtongaison et l’allongement vocalique.

La métathèse est un processus d’interversion de deux segments dans un mot. Dans les emprunts, elle est observée dans la syllabe de structure C_1C_2V. Lorsque C_2 est la liquide /ʁ/ réalisée [r] en français parlé au Burkina Faso, il y a interversion entre la voyelle et la liquide. Le mooré n’admettant pas de syllabes d’attaque complexe, la métathèse permet de modifier la structure CCV en structure CVC.

(14) a. pérzìdɑ̃́ < pʁezidɑ̃ ‘président’
b. pórzé < pʁoʒɛ ‘projet’
c. tɛ̃́rè < tʁɛ̃ ‘train’
d. pórvɛ̃́sè < pʁovɛ̃s ‘povince’
e. bírkì < bʁik ‘brique’
f. kɛ́rjɔ́ < kʁɛjɔ̃ ‘crayon’

La prothèse, l’épithèse et l’épenthèse sont des processus d’adjonction de segments respectivement en début, en fin et en milieu de mot. Dans les emprunts, la prothèse et l’épithèse se manifestent par l’ajout de la voyelle [e] qui est la voyelle de défaut en mooré à l’initiale ou en finale en guise de réparation de la structure syllabique du mot. La prothèse sert à décomplexifier les attaques syllabiques, car le mooré n’admet pas de syllabes d’attaque complexe de structure CCV en début de mots. Elle est appliquée lorsque dans une syllabe CCV initiale, la deuxième consonne n’est pas la liquide /ʁ/ réalisée [r] en français parlé au Burkina Faso. Au cas où cette liquide est présente, c’est la métathèse qui est appliquée comme dit précédemment. La prothèse sert aussi à saturer la position d’un noyau vide en début de mots du fait que la succession des segments ne respecte pas la hiérarchie de sonorité des segments dans la syllabe. Ainsi, une succession de segments telle que [st], [sk], [sp], etc. viole la hiérarchie de la sonorité dans la syllabe en mooré (N. Nikiéma, 1998). De ce fait, la consonne /s/ initiale, qui est la seule que l’on rencontre dans cette position en attaque complexe, est la coda d’une syllabe à noyau vide que la voyelle prothétique [e] sert à combler.

(15) a. éstɔ́pè < stɔp ‘stop’
b. éstá:dè < stad ‘stade’
c. éspɔ́:rè < spɔʁ ‘sport’

L’épithèse permet de passer d’une syllabe fermée de structure CVC à deux syllabes ouvertes de structure CV-CV en fin de mots. Cela s’explique par le fait que le mooré n’admet pas de syllabe fermée en fin de mot. La voyelle de défaut [e] s’harmonise dans ce cas avec la voyelle précédente sur le degré d’aperture.
(16) a. kátólíkì < katɔlik ‘catholique’
b. kúpù < kup ‘coupe’
c. pɔ̃́mpò < pɔ̃mp ‘pompe’

L'épenthèse s'applique lorsque l'emprunt se termine par la consonne nasale /n/. Dans ce cas, il y a, d'une part, l'ajout de la voyelle de défaut [e] en fin de mot et, d'autre part, l'insertion de l'occlusive apico-alvéolaire sonore /d/ entre la consonne nasale et la voyelle épithétique. Ce qui permet de former une syllabe ouverte de structure -CV en fin de mot.

(17) a. bánándè < banan 'banane'
b. kómíndì < kɔmyn 'commune'
c. ságdíndì < saʁdin 'sardine'

Quant à l'aphérèse, il s'agit d'un processus d'amuïssement d'un segment ou d'une syllabe en début de mot. Elle est observée lorsque l'emprunt comporte une structure V-CV à l'initiale et lorsque la voyelle initiale qui constitue à elle seule une syllabe est la voyelle ouverte /a/. Dans ce cas, cette voyelle est simplement élidée.

(18) a. mè:rèká < ameʁikɛ̃ 'américain ou protestant'
b. kázú < akaʒu 'acajou'
c. pɛ̀:rɛ̀tí < apʁãti 'apprenti'
d. vòkré < avoka 'avocat (fruit)'

La diphtongaison, elle, est un phénomène d'accommodation en mooré. Elle fait partie des règles d'harmonie vocalique dans la langue. Elle est appliquée dans les mots dont le radical comporte la voyelle postérieure d'aperture moyenne /o/. Dans ce cas, la voyelle /a/ est capturée au sein du radical pour former avec la voyelle /o/ la diphtongue [oa] comme l'illustrent les mots suivants :

(19) a. /són+gá/ ''houe'' > [sóángá] 'houe'
b. /kót+bà/ ''demandeurs'' > [kóátbà] 'demandeurs'
c. /gòb+gá/ ''gauche'' > gòàbgá 'gauche'

Ce phénomène est observé dans les emprunts qui prennent la voyelle ouverte /a/ en finale lors de leur intégration en mooré. Cette voyelle est ensuite captée au sein de la syllabe précédente si cette syllabe comporte la voyelle postérieure d'aperture moyenne /o/. Ce qui fournit la diphtongue [oa].

(20) a. dóándà < dwan 'douane'
b. sàkóá:sà < sakɔʃ 'sac de voyage'
b. tóársà < tɔʁʃ 'torche'

La monophtongaison est le contraire de la diphtongaison. Elle est la réduction d'une voyelle diphtongue en une voyelle monophtongue ou isotimbre. Ce processus concerne les emprunts qui se terminent par les diphtongues /iɔ̃/ et /iɛ̃/ réalisées respectivement [jɔ̃] et [jɛ̃] en français suite à la transformation de la voyelle haute en une glide. Dans les emprunts, la diphtongue /iɔ̃/ est réduite en monophtongue /ɔ̃/ telle que l'illustrent les mots suivants :

(21) a. révólísɔ̃ < revolysjɔ̃ ‘révolution’
b. télévízɔ̃ < televizjɔ̃ ‘télévision’
c. éstásɔ́ < stasjɔ̃ ‘station’
d. mí̱sɔ̃ < misjɔ̃ ‘mission’

Quant à la diphtongue /iɛ̃/, elle est réduite en monophtongue /ɛ̃/ comme l’attestent les mots ci-après :

(22) a. mí̱kánísɛ̃ < mekanisjɛ̃ ‘mécanicien’
b. pólítísɛ̃ < politisjɛ̃ ‘politicien’
c. tɛ́knísɛ̃ < tɛknisjɛ̃ ‘technicien’

La modification syllabique se manifeste aussi par l’allongement vocalique. E. Nikiéma (2000 : 239) explique l’allongement vocalique en mooré en partant du schème prosodique des radicaux qu’il visualise comme suit :



Il démontre que les radicaux de forme canonique CV comportent deux segments dans la représentation sous-jacente et les radicaux CV_iV_j et CVC, trois segments. Il explique les conditions de l’allongement vocalique en mooré par la nécessité de combler une position syllabique vide. La longueur vocalique a une valeur oppositive en mooré, car elle permet de distinguer le sens des mots dans la langue. Mais, lorsqu’un radical est de structure syllabique CV, sa voyelle s’allonge au contact d’une autre consonne représentant un dérivatif ou une marque de nombre. Dans les emprunts, la voyelle de la syllabe pénultième de structure CV s’allonge quand elle est suivie d’une syllabe finale commençant par la consonne [ʁ] prononcée [r] en français parlé au Burkina Faso ou par la consonne [s] ou [d], d’où les nombreux cas d’allongement que l’on constate dans les différentes illustrations.

(23) a. bá:rè < baʁ ‘bar’
b. éskɔ́:rè < skɔʁ ‘score’
c fá:rè < faʁ ‘phare’
d. éstá:dè < stad ‘stade’
e. órɑ́:sè < oʁɑ̃ʒ ‘orange (fruit)’
f. bárá:sè < baʁaʒ ‘barrage’

2.3. L'adaptation tonale des emprunts

Au plan suprasegmental, le français et le mooré ont des systèmes différents. En effet, le mooré est une langue à tons, car la hauteur mélodique y est utilisée à des fins distinctives. Le système tonal du mooré a fait l'objet de plusieurs études parmi lesquelles T.H. Peterson (1971) et J. Kinda (1983). Ces études ont montré que cette langue utilise deux tons ponctuels pour distinguer le sens des mots, à savoir le ton haut (H) et le ton bas (B) comme l'on peut le constater dans les mots suivants :

(24) a. sá:gà 'balai'/ sá:gá 'pluie'
b. sídá 'époux' / sìdá 'vérité'

Les emprunts sont intégrés en mooré avec une adaptation tonale consistant à leur affecter des schèmes tonals. Selon T.H. Peterson (1971 : 47-50), les noms à l'état isolé en mooré sont caractérisés par la polarité tonale qui se manifeste par une opposition systématique entre le ton du radical et celui du suffixe de classe. De ce fait, si le ton du radical est bas, celui du suffixe est haut et si le ton du radical est haut, celui du suffixe est bas. L'auteur montre que dans le cas où il y a un schème H-H, le ton du radical est bas au niveau de la représentation phonémique, mais il a subi un relèvement tonal (T.H. Peterson, 1971 : 51). Ces faits sont observables dans les emprunts où l'on ne rencontre que les schèmes tonals H-B, B-H et H-H. Ainsi, le ton de la syllabe finale de l'emprunt est bas lorsque les autres syllabes portent le ton haut. Ce schème est le plus productif dans les emprunts en mooré.

(25) a. tájɛ́:rè < tajœʁ 'tailleur'
b. lɛ́trè < lɛtʁ 'lettre'
c. bá:rè < baʁ 'bar'
d. éskɔ́:rè < skɔʁ 'score'
e. tɛ̃́rè < tʁɛ̃ 'train'

Par contre, le ton de la syllabe finale de l'emprunt est haut si les autres syllabes portent le ton bas.

(26) a. pà̃:ràtí < apʁãti 'apprenti'
b. vòkré < avoka 'avocat (fruit)'
c. tà̃sɔ̃́ < atãsjɔ̃ 'attention'
d. mè:rèká < ameʁikɛ̃ 'protestant'
e. dìvɛ̃́ < dyvɛ̃ 'vin'

Nous avons aussi des emprunts dont le schème tonal est haut, mais il est impossible de postuler l'application d'une règle d'assimilation telle que relevée par T.H. Peterson.

(27) a. mḯkánḯsɛ̃́ < mekanisjɛ̃ 'mécanicien'
b. sínḯmā́ < sinema 'cinéma'
c. zípú < ʒyp 'jupe'
d. zā́dármā́ < ʒɑ̃daʁm 'gendarme'
e. gúvɛ́gnə́mā́ < ɡuvɛʁnəmɑ̃ « gouvernement »

3. Mécanismes d'intégration morphologique des emprunts en mooré

Au plan morphologique, les principaux mécanismes d'intégration des emprunts sont la prise en compte de l'article dans la structure morphologique de l'emprunt et l'adaptation des emprunts au système des classes nominales du mooré.

3.1. La prise en compte de l'article

Un grand nombre d'emprunts ont été intégrés en mooré avec l'article. L'usage de l'article dans l'emprunt en mooré n'est pas systématique. Il connait de nombreuses exceptions, contrairement à d'autres langues comme le montagnais où dans les emprunts au français l'usage de l'article est systématique et généralisable (L. Drapeau, 1980). Ainsi, plusieurs emprunts commençant par une voyelle sont intégrés en mooré avec la consonne /l/ qui est la forme élidée de l'article défini *le* ou *la* du français.

(28) a. lékóllè < lekɔl 'école'
b. lɛ́gzámɛ̃́ < lɛgzamɛ̃ 'examen'
c. lágdwá:sè < laʁdwaz 'ardoise'
d. lɛ́:rè < lœʁ 'heure'
e. léglí:sì < legliz 'église'

Certains emprunts féminins commençant par une consonne ont été intégrés avec l'article défini */la/.*

(29) a. làpɔ́stè < lapɔst 'poste'
b. làkúrsì < lakuʁs 'course'
c. làlòá < lalwa 'loi'
d. làkɛ́rɛ́ < lakʁɛ 'craie'
e. làmɛ̃́:rè < lamɛʁ 'mer'

Les mots monosyllabiques masculins sont intégrés avec l'article indéfini */dy/.* La voyelle /y/ n'étant pas attestée en mooré, elle est remplacée par /i/ dans l'article. Ces types d'emprunts sont rares dans la langue.

(30) a. dìvɛ̃́ < dyvɛ̃ 'vin'
b. dìpɛ̃́ < dypɛ̃́ 'pain'

3.2. L'intégration des emprunts dans le système des classes nominales

Pour l'expression du nombre, le mooré et le français fonctionnent différemment : le français utilise des articles, plus précisément un marquage flexionnel sur le nom, alors que le mooré utilise des suffixes de classes, c'est-à-dire des marqueurs de classe lexicaux suffixés aux radicaux. T.H. Peterson (1971 : 49) a inventorié six classes nominales majeures regroupées selon l'opposition singulier/pluriel comme suit : *a/ba ; re/a ; ga/se ; go/do ; m* et *fo/i.* D'autres études ultérieures telles que G. Canu (1973), R. Kaboré (1985) et N. Nikiéma (1989a) ont, non seulement, identifié une septième classe nominale qui est *rãmba* en plus de celles relevées par Peterson, mais aussi, montré que ces suffixes de classes sont soumis au phénomène d'harmonie vocalique. Ce qui augmente leur nombre phonétiquement comme suit *: a/ba~pa ; re~ri~le/a ; ga/se~si ; go~gu/do~du ; m ; fo~fu/i ; rãmba.*

Pour être intégrés dans le système des classes nominales en mooré, tous les emprunts peuvent prendre le suffixe de classe *rãmba* comme marque du pluriel. Dans un tel cas, leur forme dénuée de ce suffixe est considérée comme celle du singulier. Précisons que ce suffixe est utilisé en mooré uniquement avec les noms monosyllabiques désignant des relations de parenté et les emprunts.

(31) a. bìdú 'bidon' / bìdú-rɛ̀mbá 'bidons'
b. só 'seau' / só-rɛ̀mbá 'seaux'
c. télvízjɔ̃ 'télévision' / télívisjɔ̃-rɛ̀mbá 'télévisions'
d. tóarsà 'torche' / tóars-rɛ̀mbá 'torches'

Néanmoins, en plus de la classe *rãmba,* il y a des cas d'intégration spécifique de certains emprunts aux autres classes nominales. En effet, l'intégration phonologique des emprunts a fait émerger des syllabes finales qui correspondent à certains suffixes de classes. Ce qui permet de les intégrer par ''fausse étymologie'' à partir de laquelle l'on peut déceler un radical et un ''pseudo-suffixe'' en mooré. Dès lors, les emprunts dont la syllabe finale est *-ga* peuvent être intégrés dans la classe *ga/se.* Cette syllabe qui correspond au suffixe de classe du singulier en mooré est employée comme telle. Au pluriel, elle peut être remplacée par le suffixe *-se* qui est la marque du pluriel correspondante.

(32) a. rɛ́glgà ‘règle’ / rɛ́glsè ‘règles’
b. sódá:gà ‘soldat’ / sódá:sè ‘soldats’

Les emprunts qui se terminent par la syllabe *-de~-di* peuvent garder cette forme au singulier et prendre le suffixe *-se~si* au pluriel.
(33) a. bánándè ‘banane’ / bánándsè ‘bananes’
b. kómíndì ‘commune’ / kómíndsì ‘communes’
c. ságdíndì ‘sardine’ / ságdíndsì ‘sardines’

De même, les emprunts qui se terminent par une syllabe dont l’attaque est une occlusive sourde en mooré peuvent prendre le suffixe de classe *-se~si* comme marque du pluriel.
(34) a. fúrsétè ‘fourchette’ / fúrsétsè ‘fourchettes’
b. vótè ‘vote’ / vótsè ‘votes’
c. pɔ̃́mpò ‘pompe’ / pɔ̃́mpsè ‘pompes’
d. kúpù ‘coupe’ / kúpsì ‘coupes’
e. mĩ̃ńítì ‘minute’ / mĩ̃ńítsì ‘minutes’

Lorsque l’emprunt se termine par la syllabe *-go*, cette syllabe peut être considérée comme le suffixe de classe du singulier. Dans ce cas, l’emprunt est intégré dans la classe *-go/-do* en prenant le suffixe *-do* comme marque du pluriel. Notons qu’en mooré, lorsque deux consonnes occlusives sonores se suivent, elles se fusionnent pour fournir une occlusive sourde correspondante. Ainsi, si la dernière syllabe de l’emprunt est *-do* précédée de la consonne /d/, les deux consonnes /d/ se fusionnent en [t]. Ce qui fournit le suffixe *[-to]* (-d+do = -to).

(35) a. sítɔ̃́rgó ‘citron’ / sítɔ̃́rdó ‘citrons’
b. sálá:dgò ‘salade’ / Sálá:ddò > [sálá:tò] ‘salades’
c. tòmã́:dgò ‘tomate’/ tòmã́:ddò > [tòmã́:tò] ‘tomates’

Si la dernière syllabe de l’emprunt est *-re*, cette syllabe peut être systématiquement employée comme suffixe de classe du singulier. Dès lors, l’emprunt prend le suffixe *-a* au pluriel et est intégré dans la classe *-re/-a.*
(36) a. lɛ́trè ‘lettre’ / lɛ́tá ‘lettres’
b. mɔ̃́ntrè ‘montre’ / mɔ̃́ntá ‘montres’
c. mɛ̃́trè « mètre » / mɛ̃́tá ‘mètres’

En mooré, le suffixe *-re* est réalisé *-le* après la consonne latérale /l/. Il s’agit en réalité d’une assimilation de /r/ par /l/ aboutissant à un cas de gémination consonantique [ll] telle que dans les mots suivants :

(37) a. jélré > [jéllé] ‘problème’ / jɛ́lá ‘problèmes’
b. wálrè > [wállè] ‘pigeon’ / wálà ‘pigeons’

Lorsque l’emprunt se termine par la consonne /l/, il peut lui être ajouté le suffixe *-re* réalisé [-le] pour former le singulier. Ce suffixe est remplacé par le suffixe *-a* au pluriel.

(38) a. zɛ́llè ‘gel’ / zɛ́là ‘gels’
b. zúgnā́llè ‘journal’ / zúgnā́là ‘journaux’

Il existe des cas où certains emprunts qui se terminent par la syllabe *-re* forment leur pluriel par une simple élision de cette syllabe. De ce fait, la forme pleine du mot est celle du singulier, tandis que la forme tronquée correspond à celle du pluriel.

(39) a. móntɛ́:rè ‘motocyclette’ / móntɛ́ ‘motocyclettes’
b. tájɛ́:rè ‘tailleur’ / tájɛ́ ‘tailleurs’
c. sófɛ́:rè ‘chauffeur’ / sófɛ́ ‘chauffeurs’

Conclusion

L'analyse des mécanismes d'intégration des emprunts nominaux du mooré au français montre que l'emprunt lexical ne constitue pas un simple transfert de mots d'une langue à une autre, mais un véritable processus d'appropriation linguistique. Les résultats obtenus révèlent que les unités empruntées subissent des transformations afin de se conformer aux contraintes phonologiques et morphologiques propres au mooré. Les emprunts sont ainsi restructurés de manière à préserver la cohérence et l'équilibre interne de la langue-cible. Au plan phonologique, les phénomènes de substitution vocalique et consonantique, de réaménagement syllabique, d'allongement vocalique et d'adaptation tonale traduisent la capacité du mooré à intégrer les éléments exogènes tout en maintenant ses propres règles de fonctionnement. Les contraintes phonotactiques de cette langue demeurent donc dominantes dans le traitement des mots empruntés. Cette situation montre que, malgré l'influence sociolinguistique du français, le mooré conserve une autonomie structurelle remarquable dans le contexte du contact des langues. Au plan morphologique, l'intégration des emprunts dans le système des classes nominales témoigne également du dynamisme grammatical du mooré. Les mécanismes de « resegmentation » et de « fausse étymologie » permettent aux locuteurs de réinterpréter les formes étrangères en les adaptant aux structures morphologiques existantes. Les emprunts cessent ainsi d'être des éléments périphériques pour devenir des unités pleinement intégrées au lexique de la langue. Cette étude conduit dès lors à considérer l'emprunt lexical en mooré moins comme un phénomène de dépendance linguistique envers le français que comme une manifestation de créativité et d'enrichissement lexical. Elle met en évidence la vitalité du mooré et sa capacité à enrichir son lexique sans compromettre sa cohérence structurelle. Toutefois, cette recherche s'étant limitée aux mécanismes formels, il serait pertinent d'explorer, dans des travaux ultérieurs, les mécanismes d'intégration sémantique ainsi que les facteurs sociolinguistiques favorisant la diffusion et la stabilisation des emprunts dans l'usage.

Références bibliographiques

BUILLES Jean Michel, 1998, *Manuel de linguistique descriptive, le point de vue fonctionnaliste,* Paris, Nathan-université.

CANU Gaston, 1973, *Description synchronique de la langue mò:rē (dialecte de Ouagadougou),* Documents linguistiques, XLV, Abidjan. Université d'Abidjan.

DRAPEAU Lynn, 1980, « Les emprunts au français en montagnais », *Cahier de linguistique,* n^{0}10, Québec, Les Presses de l'Université du Québec, http://id.erudit.org/iderudit/800084ar, pp. 29-49.

GOMBE-APONDZA Guy-Roger Cyriac, 2013, « Remarques sur les mécanismes d'intégration des mots français en ngaré, langue bantu de la zone C. », *Humanités. Revue Internationale de Lettres, Sciences Humaines et Sociales,* n^{0}4, pp. 29-50.

KABORÉ Raphaël, 1985, *Essai d'analyse de la langue môôré (Parler de Ouagadougou),* Thèse pour le Doctorat d'Etat en lettres, ès sciences humaines, Université de Paris VII.

KEITA Alou, 1997, « Le français régional : étude des emprunts lexématiques du français au Jula », *Langues et linguistique,* n^{0}23, pp. 31-68.

KINDA Jules, 1983, *Dynamique des tons et intonation en mooré (langue de Haute Volta).* Thèse du troisième cycle : linguistique générale, Université de la Sorbonne Nouvelle (PARIS III) : Institut d'études linguistique et phonétique.

MATORÉ Georges, 1953, *La méthode en lexicologie : domaine français*, Université du Michigan, M. Didier.

NIKIÉMA Emmanuel, 2000, « Les propriétés syllabiques du mooré : une ébauche d'analyse », *Cahiers du CERLESHS*, 2^e numéro spécial, Ouagadougou, CERLESHS, pp. 239-269.

NIKIÉMA Norbert & KINDA Jules, 1997*, Dictionnaire orthographique du moore*. Sous-commission du moore, Ouagadougou, SOGIF.

NIKIÉMA Norbert, 1980, *Moor gvlsg sebre : manuel de transcription du mooré*, Ouagadougou, Presses africaines.

NIKIÉMA Norbert, 1989a, « Du non cumul des fonctions classificatoires et quantificatives dans les suffixes nominaux du moore », *Journal of West African Languages* XIX, n^{0}2. Abuja, West African Linguistic Society, pp. 93-124.

NIKIÉMA Norbert, 1998, « Les alternances consonantiques en mooré », *Les langues d'Afriques subsahariennes*, Collection Faits de Langues, n^{0}11-12, Orphys, pp. 491-501.

PETERSON Thomas Howe, 1971), *Moore Structure: a Generative Analysis of the Tonal System and Aspects of the Syntax,* Thèse de Ph.D., University of California, Los Angeles, University microfilms International, Ann Arbor.

PICOCHE Jacqueline, 1977, *Précis de lexicologie française*. *L'étude et l'enseignement du vocabulaire*, Paris, Nathan.

POLGUÈRE Alain, 2008, *Lexicologie et sémantique lexicale. Notions fondamentales*, Nouvelle édition revue et augmentée, Montréal, Les presses Universitaires de Montréal.

TOURNIER Nicole & TOURNIER Jean, 2009, *Dictionnaire de lexicologie française*, Paris, Ellipses.

LISTE DES AUTEURS DU *LIENS* 10-Volume 2

- **Jörg Martin HARTMANN**
- **Sileymane SALL**
- **Sylvain Luc AGBANGLANON**
- **Justin Masandi Kisuku LEZ**
- **Natié COULIBALY**
- **Bakary DEMBÉLÉ**
- **Mamadou KEITA**
- **Cheikh SAMB**
- **Mouhamadou Fadil KANE**
- **Amath FALL**
- **Jean Sibadioumeg DIATTA**
- **Alioune SECK**
- **Yacouba KOURAOGO**
- **Marcellin Médétonhan LOUGBEGNON**
- **Laurent ATCHIKPA**
- **THIERNO AROUNA NIANG**
- **Landa YIRADIANG**
- **Sadibou SOW**
- **Serigne Modou SARR**
- **Awa BA**
- **Ibrahima SEYE**
- **Modeste Ghislain ONOMO ONOMO**
- **Rodrigue MENYE MPELE**